

## CONSEIL D'ECOLE Du 9 novembre 2023

### Membres du conseil d'école présents:

Voir annexe

#### 1°/ Installation du conseil d'école :

Un tour de table est fait afin de permettre à chacun de se présenter et de connaître les différents membres du conseil d'école.

#### 2°/ Bilan de rentrée - Effectifs :

La rentrée des classes s'est déroulée sans difficulté.

Actuellement, 172 enfants sont inscrits et répartis dans 8 classes dont l'ULIS école:

CP: 20	CP/CE1 : 23	CE1/CE2: 24	CE2: 24
CM1: 22	CM1/CM2 : 22	CM2: 25	Ulis école: 12

#### 3°/ Règlement intérieur :

- Suite à la parution du décret n°2023-782 du 16 août 2023, le règlement intérieur de l'école a été mis à jour après avoir été voté.

La modification suivante a été apportée dans le chapitre III-4 Récompenses et sanctions :

*« Lorsque le comportement intentionnel et répété d'un élève fait peser un risque caractérisé sur la sécurité ou la santé d'un autre élève de l'école, le directeur d'école, après avoir réuni l'équipe éducative, met en œuvre, en associant les parents de l'élève dont le comportement est en cause, toute mesure éducative de nature à faire cesser ce comportement. Le directeur de l'école peut, à titre conservatoire, suspendre l'accès à l'établissement de l'élève dont le comportement est en cause pour une durée maximale de cinq jours. Si, malgré les mesures mises en œuvre, le comportement de l'élève persiste, le directeur académique des services de l'éducation nationale, saisi par le directeur de l'école, peut demander au maire de procéder à la radiation de cet élève et à son inscription dans une autre école. »*

Tout comme l'année passée, après avoir été signée par les familles au début de l'année scolaire, la Charte de la Laïcité est annexée au Règlement intérieur en vigueur.

Les familles seront informées qu'il est consultable sur le blog de l'école.

Rappel de l'adresse du blog : <http://blogsenclasse.fr/87-rochechouart-ecole-elementaire/>

#### 4°/ Sécurité :

\* Exercices de sécurité :

- Le plan de prévention contre les risques majeurs ainsi que celui contre les intrusions ont été actualisés et présentés aux membres du conseil d'école.

- Un exercice d'évacuation incendie a été effectué le mardi 19 septembre, le déclenchement des alarmes ainsi que l'évacuation des élèves se sont déroulés sans difficulté particulière.

- Un exercice de type « attentat-intrusion » a été réalisé le jeudi 5 octobre.

- Un exercice de type « risques naturels » a été réalisé le jeudi 14 septembre.

\* Plan vigipirate :

Pour rappel, le plan Vigipirate a été relevé au niveau le plus élevé "urgence attentat".

\* Phare (Programme de lutte contre le harcèlement à l'école)

Le protocole départemental et donc applicable au sein de l'école a été présenté.

De plus, au niveau national, tous les élèves du CE2 à la Terminale passeront avec leur enseignant un questionnaire d'auto-évaluation sur le harcèlement scolaire entre le jeudi 9 et le mercredi 15 novembre.

Ce questionnaire anonyme a pour objectifs de :

- Faciliter la détection de situation de harcèlement au sein de l'établissement
- Faciliter la prévention de ce phénomène entre les élèves
- Mobiliser l'ensemble de la communauté éducative dans la lutte contre le harcèlement

Un flyer présentant ce questionnaire a été distribué et expliqué à chaque enfant concerné.

De même, un temps est prévu dans chacune des classes pour mettre l'accent sur la prévention et la détection des situations de harcèlement.

## 5°/ Projets et fonctionnements prévus pour 2023-2024

Des informations ont été données sur:

### - **Evaluations diagnostiques:**

En début d'année, les élèves ont passé dans chaque niveau des évaluations diagnostiques qui nous ont aidés entre autres à cibler les élèves en réussite, en difficultés et à mettre en place les dispositifs d'aide.

Comme les années passées, une attention particulière sera portée aux résultats des évaluations nationales CP, CE1 et CM1. Les résultats ont été transmis individuellement aux familles.

- **Suivi des élèves** dans l'école et dans le cadre de liaisons maternelle/élémentaire et collège avec la mise en place de différents documents : fiches individuelles de suivis, PPRE, réunions, ...

- **Enseignement des langues vivantes étrangères:** L'enseignement de l'anglais est assuré dans l'école dès le CP par chaque enseignant dans sa classe.

### - **projets** en cours ou prévus:

\* Développement du blog de l'école.

\* Utilisation d'un E.N.T « Beneylu » pour les élèves

\* Jardin : projet en CE1/CE2 et en Ulis école (lien avec l'ALSH dans le cadre du

« plan mercredi »)

\* Participation des classes à l'opération « je lis, j'élis » en partenariat avec la médiathèque ainsi qu'à l'opération « faites des livres »

\* Projet « Les petits champions de la lecture »

\* Interventions avec la Maison de la Réserve

\* Projet école et cinéma en Ulis, CP et CP/CE1

\* Projet ATE avec la classe de CM1

\* Projet « poulailler » envisagé en lien avec l'association avicole de Rochechouart et l'aide de la municipalité en CE1/CE2

\* Projet « Ecole du dehors » avec le dispositif Ulis école

### - **Intervenants:**

**Musique** : pour diverses raisons, l'équipe enseignante a fait le choix de ne pas reconduire les interventions de l'année passée. Dans la mesure du possible, pour l'année prochaine, les enseignants souhaiteraient bénéficier d'un des autres intervenants de l'école de musique, en lien avec leur projet de classe ou d'école.

**E.P.S.** : à partir de projets pédagogiques en lien avec les clubs de Rochechouart, de la com com, des fédérations et de l'Inspection académique,

\* les élèves de Cycle 2 bénéficieront d'un cycle athlétisme.

\* les élèves de CP, CP/CE1 et CE1/CE2 bénéficieront d'un cycle judo

\* Une séance découverte tennis (pour le cycle 3) au cours des périodes 4 et 5.

\* un cycle VTT à Saint Martin de Jussac est prévu pour les élèves de CE2 et les classes de CM.

- **Piscine:** les élèves de l'école bénéficieront d'un cycle natation à la piscine de St Junien.

L'enseignement est assuré par un enseignant et un maître-nageur sauveteur.

Nous remercions les parents qui ont passé l'agrément et qui aident à l'encadrement ainsi que la communauté de communes pour le financement des transports et des séances de piscine et de VTT.

- **Sécurité:**

- **Permis piéton** avec « prévention MAIF » pour les élèves de CE2 et demande de **permis vélo** avec la gendarmerie pour les élèves de CM2.

- **Sécurité montagne** : avec les CRS « montagne » pour les élèves de CM2

- **Permis internet** pour les élèves de CM2

- **Projets de sorties :**

Des sorties pédagogiques pour toutes les classes sont prévues :

- **A dominante culturelle** ou **scientifique** : avec le Musée d'Art contemporain, la médiathèque, la Maison de la réserve, la Mégisserie, le Ciné-Bourse, ...

- **A dominante sportive** :

- \* Les classes de CM1 et CM2 ont participé au cross du collège le mardi 7 novembre.

- \* Nous organiserons un cross pour l'école sur le stade du collège au cours de l'année.

- \* Dans le cadre de la liaison GS/CP et CM/collège, des rencontres de type « jeux olympiques » sont envisagées en cours et/ou en fin d'année.

- **Voyages scolaires :**

- Comme les années passées, en accord avec madame le Maire, un projet de voyage scolaire à Super Lioran est organisé pour les élèves de CM2 du 22 au 26 janvier 2024.

Une réunion avec les familles a été organisée en début d'année.

La participation familiale sera cette année encore de 150 €, la coopérative scolaire financera le transport (environ 1600 €) et une subvention de 7476 € a été accordée par la municipalité. Le conseil d'école remercie à nouveau madame le Maire pour l'importance que la municipalité accorde à ces projets.

Un échange a eu lieu sur le choix de destination du séjour en raison du changement climatique.

L'équipe enseignante est ouverte à une évolution ou modification de ce séjour. Les enseignants échangeront et en fonction de leurs souhaits, étudieront les différentes possibilités en lien avec leur projet de classe : changement de destination, de niveau de classe, de durée, ...

- Projet de voyage scolaire (projet classe + sortie de fin d'année) avec une nuitée pour la classe de CE1/CE2 au centre de La Loutre les 27 et 28 mai 2024.

- **Manifestations prévues :**

A ce jour, nous prévoyons :

- \* le marché de Noël de l'école qui aura lieu le mardi 19 décembre.

- \* Fin d'année : soirée jeux olympiques / jeux

- **6°/ Temps périscolaires :**

Cette semaine, les enfants ont participé à des ateliers/débats sur la lutte contre le harcèlement à l'école.

## 7°/ Coopérative :

\* **Le budget versé par la municipalité** à notre école se décompose comme suit:

**Equipement de l'élève et moyens pédagogiques** 35 € par élève

2 000 € pour manuels / fichiers

200 € pour matériel spécifique ULIS

230 € pour la direction

750 € (supplémentaires si nécessaire pour les manuels scolaires)

770 € investissement

**Sorties éducatives et pédagogiques:** Prise en charge des transports à partir d'un projet pédagogique.

**Prise en charge (fonctionnement de l'école):** - subvention de 2000 €

Actuellement, le solde de la coopérative est de 18727 € dont 1218 € de dons de parents et de 2000 € de subvention municipale.

Un bilan financier simplifié de l'année 2022-2023 a été présenté.

Le directeur rappelle que la participation à la coopérative scolaire n'est pas obligatoire mais permet entre autres de faire aboutir certains projets de classe ou de sorties pour tous les enfants.

La somme proposée aux familles cette année est restée à 10 € pour 1 enfant, 16 € pour 2 enfants et 18 € pour 3.

## 8°/ Informations et questions diverses :

\* **Le rôle et la place des parents à l'école :**

Conformément à la circulaire n° 2006-137 du 25-08-2006, l'organisation du dialogue avec les familles de l'école a été rappelée et présentée aux membres du conseil d'école.

Des réunions sont organisées tout au long de l'année :

- systématiques en début d'année

- à la suite des évaluations intermédiaires

- collectivement en fonction des différents projets des classes

- rendez-vous individuels proposés à l'initiative de l'enseignant ou de la famille

Ces contacts formels, voire informels ont pour but de faciliter le dialogue entre " l'école " et la famille.

Par ailleurs, les travaux des élèves ainsi que les évaluations sont transmis très régulièrement tout au long du trimestre.

\* **Conseil Municipal d'Enfants :**

Dans le cadre du renouvellement des membres du conseil municipal de jeunes, la municipalité organisera des élections le vendredi 17 novembre 2023. Les élèves seront sensibilisés dans chacune des classes sur l'organisation d'une élection. La mise en place, le fonctionnement et le suivi seront assurés par la municipalité. Les candidats seront élus pour 2 ans.

\* **Photographie scolaire :** Le photographe viendra à l'école mardi 12 mars 2024.

\* **Questions diverses :**

### Mairie :

- **Est-il possible de mettre en place une sensibilisation auprès des parents aux abords de l'école sur le tabagisme passif que subissent les enfants ?**

Il n'est pas possible d'interdire de fumer sur la voie publique. De plus, cela pourrait créer des

tensions entre parents qui n'existent pas actuellement. Le bon sens doit rester prioritaire.

- **Ménage** : *en cas d'absence d'un personnel, le nettoyage des salles de classe est effectué au minimum, ce qui est un problème, celui-ci n'étant déjà effectué qu'un jour sur 2.*

Ce type de situation étant exceptionnel, il sera demandé aux agents de prioriser certaines tâches (nettoyage du sol, des tables, ...).

- **Projet de nouvelle école** : *point d'étape*

En raison du contexte économique, le projet initial a dû être arrêté car le budget actualisé n'était pas tenable pour la commune. De nouvelles propositions vont être étudiées car une nouvelle école (ou école réhabilitée) reste une priorité pour la municipalité.

#### **Ecole** :

- **A chaque vacance scolaire, les sacs des enfants sont très lourds. Peut-on envisager de donner les cahiers sur plusieurs jours afin d'éviter des problèmes de dos ?**

Les enseignants resteront vigilants face aux cartables trop lourds qui en effet restent un problème pour trop d'enfants.

- **Les années précédentes, les enfants avaient des cours de chants soit avec Catherine, soit avec Véronique. Qu'en est-il pour cette année ?**

Cette année, les élèves auront éducation musicale avec leur enseignant : Voir 5° - Intervenant musique